

**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
CE 10<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2019, À 20H00**

Étaient présents : Monsieur Michel Robert, maire  
Madame Annie Houle, conseillère  
Monsieur Denis Vallée, conseiller  
Madame Eve-Marie Grenon, conseillère  
Monsieur Réal Déry, conseiller  
Monsieur Yvon Forget, conseiller  
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

**R-116-2019 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Denis Vallée et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**R-117-2019 Adoption du procès-verbal du 13 août 2019**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 13<sup>e</sup> jour d'août 2019 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le procès-verbal du 13<sup>e</sup> jour d'août 2019 est accepté tel que déposé.

**R-118-2019 Comptes de la période**

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Forget, appuyé par monsieur Réal Déry et résolu unanimement que cette liste des comptes, d'une somme de 185 588.64\$ soit acceptée.

**R-119-2019 Rapport du C.C.U. du 28 AOÛT 2019**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 28<sup>e</sup> jour d'août 2019 ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Denis Vallée et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

**R-120-2019 P.I.I.A. – Sandra Van Tassel**

Attendu la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de madame Sandra Van Tassel relativement à la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 310 664 du cadastre du Québec ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur ;

Attendu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le P.I.I.A. de madame Sandra Van Tassel soit accepté tel que déposé.

#### **R-121-2019 P.I.I.A. – Nathaniel Thériault-Laporte**

Attendu la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de monsieur Nathaniel Thériault-Laporte relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 310 872 du cadastre du Québec ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur ;

Attendu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le P.I.I.A. de monsieur Nathaniel Thériault-Laporte soit accepté tel que déposé.

#### **R-122-2019 Nomination de Nathali Ibanez-Rodriguez Inspectrice adjointe en bâtiment et environnement**

Attendu la démission de monsieur Charles Leclerc, au poste d'agent d'inspection et d'information en environnement ;

Attendu que suite à l'offre d'emploi et le processus de sélection, le comité recommande l'embauche de madame Nathali Ibanez-Rodriguez, pour une période de probation de six (6) mois ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Denis Vallée Denis Vallée appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que madame Nathali Ibanez-Rodriguez soit nommée inspectrice adjointe en bâtiment et environnement ;

Il est également résolu que le conseil accepte les dispositions dudit contrat et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

#### **R-123-2019 Acceptation de soumission - Fourniture et installation d'appareils de mise en forme – Parc André R. Noël**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions publiques sur SEAO, pour la fourniture et l'installation d'appareils de mise en forme au Parc André R. Noël ;

Attendu l'analyse des soumissions reçues, ainsi que la recommandation du comité de sélection en matière d'adjudication de contrats transmise le 9 septembre 2019;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par madame Eve-Marie Grenon et unanimement résolu d'accepter la soumission trouvée conforme, soit Tessier Récréo-Parc, au coût de 39 999.45\$ plus taxes.

### **R-124-2019 Acceptation de soumission - Fourniture et installation de structures de jeux – Parc André R. Noël**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions publiques sur SEAO, pour la fourniture et l'installation de structures de jeux au Parc André R. Noël ;

Attendu l'analyse des soumissions reçues, ainsi que la recommandation du comité de sélection en matière d'adjudication de contrats transmise le 9 septembre 2019;

En conséquence, il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu d'accepter la soumission trouvée conforme, soit Go-Élan, au coût de 88 590.33\$ taxes incluses.

### **R-125-2019 Demande au Ministère des Transports**

Attendu que l'entrave sur la rue Richelieu (route #223) adjacente au lot 5 311 064 du cadastre du Québec;

Attendu que cette entrave est existante depuis au moins six mois;

Attendu que l'entrave actuelle a été précédée par la présence de cône de signalisation depuis plus de 2 ans;

Attendu que le Ministère des Transports ne peut nous assurer que les travaux de stabilisation de rive seront faits en 2019;

Attendu que l'actuelle circulation en alternance avec feux de circulation peut s'avérer problématique en saison hivernale;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil municipal demande au ministère des Transports de procéder aux travaux de stabilisation dans les plus brefs délais.

Il est également proposé que dans l'éventualité que les travaux ne puissent se réaliser, nous demandons que cette section de la route 223 actuellement en entrave, soit élargie à l'est et reconfigurée temporairement afin de permettre la circulation sur deux voies et ainsi procéder au retrait du feux de circulation.

### **R-126-2019 Mandat BHP experts-conseils Demande de soumission – Ponceau rue Comtois**

Attendu que la municipalité doit procéder à une demande de soumissions publiques pour le remplacement du ponceau sur la rue Comtois ;

Attendu l'offre de services professionnels d'ingénierie déposé par la firme BHP experts-conseils au montant de 21 500\$ (avant taxes) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Forget, appuyé par madame Eve-Marie Grenon et unanimement résolu que monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques est mandaté pour procéder à la demande de soumissions publiques conformément aux plans et devis pour le remplacement du ponceau sur la rue Comtois préparés par la firme BHP experts-conseils.

### **R-127-2019 Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que la séance soit levée.



Michel Robert  
Maire



Sylvie Burelle  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-118-2019, R-122-2019, R-123-2018, R-124-2018 et R-126-2019.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 10<sup>e</sup> jour de septembre 2019.



Sylvie Burelle  
Directrice générale et secrétaire-trésorière